

Le RPC/RRQ élargi est largement accepté par les employeurs sondés par Morneau Shepell

Selon 200 promoteurs de régimes de retraite et clients de Morneau Shepell qui ont pris part à une Enquête de 60 secondes

TORONTO (Ontario), 5 décembre 2013 – L'Enquête de 60 secondes réalisée par Morneau Shepell en novembre 2013 montre qu'un Régime de pension du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ) élargi est considéré comme la meilleure façon d'améliorer le système de revenu de retraite du Canada. Cette enquête a suscité des réponses chez 200 employeurs canadiens.

Lorsqu'on leur a demandé de choisir le moyen le plus rentable d'améliorer le système de revenu de retraite canadien, 32 % des répondants ont opté pour un élargissement du RPC/RRQ. Cela toucherait uniquement les services futurs et augmenterait à 35 % le taux de prestations et à 76 000 \$ le maximum des gains ouvrant droit à pension. La deuxième réponse la plus populaire, choisie par 25 % des répondants, était de ne rien faire d'autre que de lancer une campagne pour encourager les Canadiens à épargner davantage. Les autres options consistaient à obliger chaque employeur et employé à verser 2 % du salaire annuel jusqu'à un maximum de 76 000 \$ dans un nouveau régime CD complémentaire du RPC/RRQ (23 % des répondants) et d'inscrire automatiquement chaque employé à un régime de pension agréé collectif, auquel il pourrait cesser de participer, et auquel les employeurs ne seraient pas tenus de cotiser (20 % des répondants).

« Il est un peu surprenant que plus de la moitié des répondants soient prêts à augmenter les cotisations patronales, soit dans le cadre d'un élargissement du RPC/RRQ ou dans un volet à cotisations déterminées équivalent, a déclaré Fred Vettese, actuaire en chef de Morneau Shepell. L'impression générale était que les employeurs refusaient ou étaient incapables de cotiser davantage aux régimes de retraite dans une économie fragile. »

Lorsqu'on leur a demandé quel rôle devaient jouer le RPC/RRQ, la Sécurité de la vieillesse (SV) et le supplément de revenu garanti (SRG), 65 % des répondants ont indiqué que les Canadiens à revenu moyen devraient recevoir de ces sources un revenu suffisant pour avoir une retraite relativement confortable, tandis que 27 % des répondants ont indiqué que les prestations gouvernementales devraient suffire pour éviter la pauvreté. Les 8 % restants croient que les prestations gouvernementales devraient à elles seules procurer aux Canadiens à revenu moyen suffisamment d'argent pour maintenir le même niveau de vie qu'avant la retraite, même s'ils ne cotisent pas à un régime de retraite d'employeur ou à un REER.

Les répondants ont également été questionnés sur ce qu'ils feraient avec les régimes de retraite de leur entreprise si le RPC/RRQ était élargi considérablement. Parmi les répondants qui offrent des régimes de retraite, 11 % ont indiqué qu'ils réduiraient progressivement les régimes offerts aux employés; 29 % ont répondu que les prestations de retraite seraient réduites du même montant que celui de l'augmentation des rentes du RPC/RRQ, 26 % ont dit que les rentes du régime de retraite seraient réduites par un pourcentage plus faible et 34 % ont déclaré qu'aucun changement ne serait apporté à leur régime de retraite.

« Ces réponses suggèrent qu'un nouveau volet à cotisations déterminées comportant des cotisations patronales ou qu'un RPC/RRQ élargi se traduirait par une augmentation considérable des prestations de retraite pour de nombreux employés qui participent déjà au régime de retraite de leur employeur, a déclaré monsieur Vettese. Beaucoup plus d'entre eux se retrouveraient avec un taux de remplacement de la consommation de plus de 100 % après la retraite. » Sur les 200 employeurs ayant répondu au sondage, 43 % représentaient des employeurs qui offrent principalement des régimes de retraite à prestations déterminées (PD), 28 % qui offrent principalement des régimes de retraite à cotisations déterminées (CD), 15 % qui proposent une combinaison des deux (PD et CD) et 14 % qui offrent un régime de retraite à quelques employés ou pas de régime du tout.

À propos de Morneau Shepell inc.

Morneau Shepell est la plus importante société canadienne offrant des services d'impartition et des services-conseils en ressources humaines. La société est également le chef de file parmi les fournisseurs de programmes d'aide aux employés et à la famille (PAEF), ainsi que le plus important administrateur de régimes de retraite et d'assurance collective. Grâce à ses solutions en matière de santé et de productivité, ses solutions administratives et ses solutions en matière de retraite, Morneau Shepell aide ses clients à réduire leurs coûts, à améliorer la productivité au travail et à renforcer leur position concurrentielle. Fondée en 1966, Morneau Shepell sert plus de 8 000 organisations de toutes tailles, des plus petites entreprises à certaines des plus grandes sociétés et associations en Amérique du Nord. Comptant environ 3 300 employés répartis dans ses bureaux en Amérique du Nord, Morneau Shepell offre ses services à des entreprises au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde. Morneau Shepell inc. est une société cotée à la Bourse de Toronto (TSX : MSI). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, visitez le morneaushepell.com.

-30-

Personne-ressource :

Nathan Gibson
Communications d'entreprise
Morneau Shepell
416 390-2641
ngibson@morneaushepell.com